



# L'EHRLICHIOSE

L'Ehrlichiose (ou anaplasmosse) est une maladie infectieuse, non contagieuse, due à une bactérie : *Anaplasma phagocytophilum* qui se développe dans les globules blancs.

Cette maladie touche les petits et grands ruminants domestiques, les canidés, les cervidés, et l'homme : c'est une ZOOOSE.

Elle est transmise par les tiques, acariens géants, d'espèces *Ixodes ricinus*.

## COMMENT SE PROPAGE LA MALADIE ?

La maladie se propage uniquement suite à la morsure par une tique infectée. L'Ehrlichiose est une maladie saisonnière (printemps et automne), liée à l'activité de tiques infectées sur des parcelles souvent bordées de bois ou parsemées de buissons.

La tique *Ixodes ricinus* ne survit qu'en période de forte humidité (80 %) et à une température entre 10 et 18°C.

## LES SYMPTÔMES

L'Ehrlichiose est parfois sans symptômes visibles, ce qui la rend difficile à détecter.

- Signes révélateurs mais rares : Œdème des paturons : seulement dans un cas sur 10 et dans un troupeau sur dix.
- Signes non caractéristiques, mais fréquents : fièvre, baisse de production sur un ou plusieurs animaux, syndrome grippal d'été (toux sèche, puis grasse), avortement d'allure pseudo contagieuse (dernier tiers de gestation).



## LE DIAGNOSTIC

Pour confirmer la présence d'Ehrlichiose, il y a deux techniques :

- Mise en évidence de la bactérie par PCR (1 à 5 jours après symptômes : présence de morulae dans les globules blancs)
- Mise en évidence de la séroconversion par deux analyses séparées de trois semaines : présence d'anticorps la deuxième fois.

## COMMENT TRAITER ?

Le traitement des animaux malades repose sur une antibiothérapie (à base d'oxytétracycline) qui durera plusieurs jours. La guérison peut être longue.

En prévention, on passe par une lutte contre les tiques, avec des antiparasitaires externes (Butox, Arkofly, Bayticol, Dimpygal...), mais aussi par l'acquisition d'une immunité (lorsqu'un

lot de génisses est mis avant gestation sur une parcelle à risques, le lot est protégé pour les années à venir en cas de contacts répétés avec les tiques infectantes.

**EN BREF :**

- **ATTENTION AUX ANIMAUX MIS SUR DES PARCELLES « À RISQUE »**
- **EN CAS DE SUSPICION : PRÉVENEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : CONTACTEZ NOUS**



**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE  
DE L'ALLIER**

6 avenue Victor Hugo – BP811 – 03008 MOULINS Cedex  
Tel : 04 70 35 14 30 - Fax : 04 70 35 14 39  
E.mail : [gds03@wanadoo.fr](mailto:gds03@wanadoo.fr)